

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

L'acheteur exerçant la maîtrise d'ouvrage

Direction interdépartementale des routes Nord-Ouest

Objet du marché

Travaux d'entretien des chaussées de l'autoroute A 84 dans le Calvados et la Manche :

- **lot n°1 - CEI de Villers-Bocage :** reprise des couches de roulement et de liaison de l'A 84 dans le Calvados entre les PR 238+200 et 255+400 dans les deux sens de circulation

Marché passé sur appel d'offres ouvert en application des articles R.2161-2 à R.2161-5 et R.2162-1 à R.2162-6 du CCP

L'offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de juin 2026 (mois zéro).

<i>Date du marché</i>
<i>Numéro d'EJ du contrat</i>
<i>Montant TTC</i>
<i>Code CPV principal</i>
45233141-9
<i>Imputation</i>
BOP 203-12

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

L'acte d'engagement comporte 18 pages et les annexes n° _____

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Représentant du Maître d'ouvrage (RMO)

M. le Directeur interdépartemental, par délégation de signature de M. le Préfet coordonnateur des itinéraires routiers, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, par arrêté n°25-043 du 15/09/2025

Ordonnateur

M. le Directeur interdépartemental, par délégation de signature de M. le Préfet coordonnateur des itinéraires routiers, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, par arrêté n°25-043 du 15/09/2025

Comptable public assignataire

Le directeur régional des Finances publiques du département de la Seine-Maritime
21, quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex Tél : 02 32 18 91 66

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)☐ **Je soussigné,**

Nom et prénom :													
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :													
Domicilié à :													
Tel. :					Fax :								
Courriel :													
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)													
Au capital de :													
Ayant son siège à :													
Tel. :					Fax :								
Courriel :													
N° d'identité d'établissement (SIRET) :													
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :													

☐ **Nous soussignés,**

Cotraitant 1												
Nom et prénom :												
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :												
Domicilié à :												
Tel. :					Fax :							
Courriel :												
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)												
Au capital de :												
Ayant son siège à :												
Tel. :					Fax :							
Courriel :												
N° d'identité d'établissement (SIRET) :												
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :												

Cotraitant 2	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

Cotraitant 3	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

Cotraitant	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

Cotraitant	
Nom et prénom :	
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	Fax :
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :	

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) N° PPCI-2026-001 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;

☐ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du maître d'ouvrage, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

Les tâches essentielles qui devront être effectuées directement par le titulaire sont :

- Mise en œuvre des enrobés

2-1. Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur à la date de remise de l'offre fixée en page 1 du présent acte d'engagement. Ce mois est réputé correspondre à celui de la date à laquelle le candidat a fixé son prix remis dans son offre finale.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Le marché comporte une tranche ferme et quatre tranches optionnelles. L'opération de travaux n'est pas allotie.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du détail estimatif, est :

- Montant hors TVA :
 - TVA au taux de %, soit
 - Montant TVA incluse :
- Arrêté en lettres à

Décomposition en tranches

Tranche	Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Ferme			
Optionnelle 1			
Optionnelle 2			
Optionnelle 3			
Optionnelle 4			
Total du marché			

☐ **Groupement conjoint**

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** ainsi que la répartition de la rémunération correspondante sont joints en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire y indique en outre le montant de sa prestation de mandat.

Tranche :*(Renseigner une page par tranche donnant lieu à sous-traitance)***2-2. Montant sous-traité**

En cas de recours à la sous-traitance, conformément aux articles L.2193-4, L.2193-5 et R.2193-1 du CCP, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque formulaire annexé constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder. Le montant indiqué au formulaire DC4 est exprimé hors taxe ; le titulaire doit également préciser dans ce formulaire que la TVA est autoliquidée.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

☐ **Entreprise unique**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

- Montant hors TVA

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ **Groupement solidaire**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

- Montant hors TVA

Les déclarations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

☐ **Groupement conjoint**

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

N° du cotraitant	Montant hors TVA
1	
2	
3	
4	
5	
Total	

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

ARTICLE 3. DÉLAI D'EXÉCUTION DU MARCHÉ

3-1. Période de préparation

Le délai de la période de préparation part :

- pour la tranche ferme, et par dérogation à l'article 28.1 du CCAG, de la date de la notification du marché ;
- pour les tranches optionnelles, de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer la période de préparation de la tranche considérée.

Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG, ce délai est fixé comme suit :

Tranche	Délai
Ferme	30 jours
Optionnelle 1	60 jours
Optionnelle 2	60 jours
Optionnelle 3	60 jours
Optionnelle 4	60 jours

Étant précisé :

- qu'en cas de recouvrement total de tranches dans le temps, les délais de préparation propres à chacune de ces tranches sont remplacés par un délai global, pour les tranches concernées, égal à 100 % du total des délais de préparation correspondants. Le délai global, exprimé en jours, résultant de ce calcul est arrondi à l'unité supérieure, les mois étant comptés pour 30 jours. Toutefois, si ce délai n'est pas de 2 mois, il est dérogé à l'article 28.1 du CCAG.
- qu'en cas de chevauchement partiel de tranches dans le temps, la décision d'affermissement, notifiée par ordre de service, propose, le cas échéant, le remplacement des délais propres à chaque tranche par le délai global calculé comme ci-dessus. Toutefois, si ce délai n'est pas de 2 mois, il est dérogé à l'article 28.1 du CCAG. Le titulaire dispose alors d'un délai de 15 jours pour faire connaître son opposition à la proposition du maître d'ouvrage dans les formes prévues à l'article 3.1 du CCAG. Dans ce cas, les délais propres à chaque tranche sont alors automatiquement maintenus.

À chaque fois qu'un recouvrement ou un chevauchement partiel entraîne l'application d'un délai global, ce délai est toujours calculé sur la base des délais propres à chaque tranche.

Toutefois le délai global de préparation ne pourra pas être inférieur à 30 jours.

3-2. Délai d'exécution des travaux

Le délai d'exécution des travaux de chacune des tranches part de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux de la tranche considérée.

Il est fixé comme suit :

Tranche	Délai
Ferme	20 jours
Optionnelle 1	25 jours
Optionnelle 2	20 jours
Optionnelle 3	25 jours
Optionnelle 4	25 jours

Étant précisé :

- qu'en cas de recouvrement total de tranches dans le temps, les délais d'exécution propres à chacune de ces tranches sont remplacés par un délai global, pour les tranches concernées, égal à 100 % du total des délais d'exécution correspondants. Le délai global, exprimé en jours, résultant de ce calcul est arrondi à l'unité supérieure, les mois étant comptés pour 30 jours.
- qu'en cas de chevauchement partiel de tranches dans le temps, la décision d'affermissement, notifiée par ordre de service, propose, le cas échéant, le remplacement des délais propres à chaque tranche par le délai global calculé comme ci-dessus. Le titulaire dispose alors d'un délai de 15 jours pour faire connaître son opposition à la proposition du maître de l'ouvrage dans les formes prévues à l'article 3.1 du CCAG. Dans ce cas, les délais propres à chaque tranche sont alors automatiquement maintenus.

À chaque fois qu'un recouvrement ou un chevauchement partiel entraîne l'application d'un délai global, ce délai est toujours calculé sur la base des délais propres à chaque tranche.

3-3. Délai(s) distinct(s)

Sans objet.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.



Entreprise unique

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :		
à :		
au nom de :		
sous le numéro :		clé RIB :
code banque :		code guichet :
IBAN		
BIC (par SWIFT)		

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.



Groupement solidaire

En application de l'article 10.7.2 du CCAG, en cas de groupement solidaire, l'acheteur se libérera des sommes dues au titre du marché sur un compte unique :

(joindre un RIB ou RIP) :

<u>COMPTE UNIQUE</u>	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	
☐ Les soussignées entreprises groupées solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entreprises groupées solidaires.	

Toutefois, le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Groupe ment conjoint

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes (joindre un RIB ou RIP) :

Cotraitant 1	
compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Cotraitant 2																																		
compte ouvert à l'organisme bancaire :																																		
à :																																		
au nom de :																																		
sous le numéro :																									clé RIB :									
code banque :																									code guichet :									
IBAN																																		
BIC (par SWIFT)																																		

[illegible]

Cotraitant 5																																												
compte ouvert à l'organisme bancaire :																																												
à :																																												
au nom de :																																												
sous le numéro :																									clé RIB :																			
code banque :																									code guichet :																			
IBAN																																												
BIC (par SWIFT)																																												

Entreprise unique

☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

12/18

☐ **Groupement solidaire**

Les prestataires désignés ci-devant :

☐ **refusent** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **ne refusent** pas de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCAP.

☐ **Groupement conjoint**

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du CCAP	
1	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
2	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
3	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
4	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
5	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) de l'/des entreprise(s) :

Visas

à :
le :

Avis de l'autorité chargée du contrôle
budgétaire régional

Avis :

à :
le :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le représentant du Maître d'ouvrage

à :

le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

Le titulaire / mandataire du groupement :

Reçu le l'accusé de réception de la notification du marché
du titulaire / mandataire du groupement destinataire.

Pour le représentant du Maître d'ouvrage,

à :

le :

☐ ANNEXE N° ____ A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants
Répartition de la rémunération correspondante

1. Détail des prestations :

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s)
Autres cotraitants		Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s)
N°2		
N°3		
N°4		
N°5		

2. Répartition de la rémunération

Tranche ferme

Prestations			Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Mandataire - cotraitant 1					
	TVA	%			
	TVA	%			
Prestation de mandat					
Total mandataire (I)					
Autres cotraitant					
N°	2	TVA %			
		TVA %			
N°	3	TVA %			
		TVA %			
N°	4	TVA %			
		TVA %			
N°	5	TVA %			
		TVA %			
Total autres cotraitants (II)					
Total du marché (I) + (II)					

Tranche optionnelle n°1

Prestations			Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Mandataire - cotraitant 1					
	TVA	%			
	TVA	%			
Prestation de mandat					
Total mandataire (I)					
Autres cotraitant					
N°	2	TVA %			
		TVA %			
N°	3	TVA %			
		TVA %			
N°	4	TVA %			
		TVA %			
N°	5	TVA %			
		TVA %			
Total autres cotraitants (II)					
Total du marché (I) + (II)					

Tranche optionnelle n°2

Prestations	Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Mandataire - cotraitant 1			
TVA %			
TVA %			
Prestation de mandat			
Total mandataire (I)			
Autres cotraitant			
N° 2 TVA %			
TVA %			
N° 3 TVA %			
TVA %			
N° 4 TVA %			
TVA %			
N° 5 TVA %			
TVA %			

Total autres cotraitants (II)			
Total du marché (I) + (II)			

Tranche optionnelle n°3

Prestations	Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Mandataire - cotraitant 1			
TVA %			
TVA %			
Prestation de mandat			
Total mandataire (I)			
Autres cotraitant			
N° 2 TVA %			
TVA %			
N° 3 TVA %			
TVA %			
N° 4 TVA %			
TVA %			
N° 5 TVA %			
TVA %			

Total autres cotraitants (II)			
Total du marché (I) + (II)			

Tranche optionnelle n°4

Prestations	Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Mandataire - cotraitant 1			
TVA %			
TVA %			
Prestation de mandat			
Total mandataire (I)			

Prestations					Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Autres cotraitant							
N°	2	TVA		%			
		TVA		%			
N°	3	TVA		%			
		TVA		%			
N°	4	TVA		%			
		TVA		%			
N°	5	TVA		%			
		TVA		%			
Total autres cotraitants (II)							
Total du marché (I) + (II)							